L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1869. — 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 4 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—un lot de terre face à la rue Morales, entre celles Bagatelle et St. Antoine avec une maison bâtie à distance de la rue.

Par E. Roger & Co, à 10 heures, à leurs salles d'encan, 45 et 47, rue Vieille-Levée—450 caisses Bottes, souliers et brodequins, et 50 malles bottes et Congress [illegible].

Par Francis Fernandez—continuation de la grande vente au magasin de l'importateur, Prosper Reber, No 22 rue de Chartres, entre Canal et Douane—consistant en articles de fantaisie, porcelaine, articles en osier, etc.

Par S. J. Montgomery, aux écuries de P. Liner, rue Gravier à 10 1/2 heures—De beaux chevaux de selles et de harnais, par paire et seuls, beaux mulets d'habitation et de ville, jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c., et à sa salle d'encan, rue du Camp—Un assortiment général de meubles.

Par O. Valeton, à 10 heures, au magasin de M. Fred. Del Bondio, coin Commerce et Lafayette, 20 firquins de beurre.

Par Vincent & Co, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Habillements, lingerie, chapeaux de messieurs.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—articles de fantaisie, garnitures, coutellerie, porte-monnaies, etc.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, au No 47, rue des Magasins—Haricots blancs et jambons.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185......Rue des Remparts......185

Quincaillerie et Coutellerie.—Lundi prochain adjudication d'encan de Gabriel Léaumont. Il y aura une grande vente de quincaillerie et de coutellerie. Voir l'annonce.

ABONNEMENT.

UN AN	$16 00
TROIS MOIS	4 00
UN MOIS	1 50

L'abonnement est payable d'avance aux bureaux de l'ABEILLE.

Le journal est envoyé régulièrement aux abonnés le matin, de très bonne heure.

Le Général Canby en Virginie.

Ce personnage ne mériterait pas qu'on s'occupât de lui et nous nous garderions bien d'en parler, s'il n'eût occupé ici pendant quelque temps la même position qu'il occupe aujourd'hui en Virginie. Le général Canby succéda, on se le rappelle, au général Banks qui après le désastre de son expédition sur la rivière Rouge ne pouvait plus continuer décemment à commander le 5ème district militaire. Le général Canby qui se trouvait à Alexandrie, sans mission précise et sans autorité de commandement, n'en fut pas moins chargé de la direction des opérations de la retraite, les troupes ne voulant plus obéir au général Banks dont la chute fut complète. Le général Canby arrivant à la Nlle-Orléans avec un commandement provisoire et de hasard, y fut maintenu plutôt parce qu'on ne voulait pas prendre la peine d'en choisir un autre que parce qu'on avait foi dans ses capacités militaires et politiques. Il pouvait, justement à cause de cela même, convenir au président Johnson qui pensait avec raison que le général Canby n'userait pas trop radicalement d'un pouvoir qui lui était dévolu pour des raisons de circonstance passagère. On sait tous les soucis que le choix de ces commandants militaires causait au président Johnson. Il n'osait nous envoyer les hommes qu'il eût préférés et quand il pouvait éluder la difficulté en se servant d'hommes sans importance il n'y manquait pas. C'est ainsi que le général Canby se trouva investi d'un commandement qu'il n'eût jamais eu sans le hasard des circonstances.

Il fut, ce que le président avait pensé qu'il serait, prudent, modéré, conciliant et imbu, en apparence du moins, de quelque sentiment de tolérance et de justice. On se félicita généralement d'être délivré de Banks et de subir le général Canby dont l'esprit, peu brouillon et encore moins inquisiteur, rendait le joug comparativement tolérable. Les événements de la guerre appelèrent ensuite à la Mobile le général Canby qui y montra ce qu'il avait été à la Nouvelle-Orléans, peu soucieux de se mêler des affaires locales. Nommé plus tard au commandement de la Caroline du Sud, Canby fut encore là ce qu'il avait été à la Nouvelle-Orléans et à Mobile, car tout cela se passait sous la présidence de M. Johnson, et le général Canby se façonnait sur les dispositions connues des autorités de Washington.

Mais, dès l'avénement à la présidence du général Grant, le général Canby se montra sous un jour nouveau. Il s'était effacé jusque là le plus possible; investi du commandement du Texas, il ne s'effaça plus et se conduisit comme le vrai représentant de la politique radicale dans cet Etat. Appelé ensuite au commandement de la Virginie, il ne s'est pas contenté d'être un représentant du parti, il en a été le séide, et nous ne reconnaissons plus en lui l'homme dont la conduite à la Nlle-Orléans avait produit une impression favorable. Il n'a pas pesé, il est vrai, sur les élections de l'Etat pour autoriser des fraudes radicales, mais il a destitué des officiers publics qui se trouvaient dans l'impossibilité de prêter le serment d'épreuve. Il demande aujourd'hui qu'on exige un serment des membres de la Législature nouvellement élue par le peuple de tout l'Etat, et comme il voit que Grant hésite sur cette mesure à laquelle, évidemment, il répugne d'avoir recours, il prépare, dit le télégraphe, une grande dénonciation contre le peuple de la Virginie qu'il représentera comme entièrement composé de rebelles, jouant la comédie pour se faire réintégrer dans l'Union, afin d'user contre elle de la liberté d'Etat qui lui sera rendue. Canby, qui se voit soutenu par Boutwell et tout le parti radical, et qui sait qu'on peut toujours influencer Grant en insistant sur la démocratie invétérée du Sud, démocratie toujours opposée à Grant, à moins qu'il ne devienne démocrate lui-même, ne se fera pas faute d'exploiter cette corde dans l'intérêt du parti dont il a désormais épousé toutes les mauvaises passions. Ce changement chez Canby a été déterminé par les élections de 1868 qui ont maintenu la majorité radicale du Congrès, majorité que Grant paraît redouter comme le feu, et à laquelle ce malheureux président, aussi nul d'esprit que de caractère, n'osera jamais faire résistance. En sorte qu'aujourd'hui, le résultat des élections de la Virginie paraît dépendre de l'opinion du général Canby sur la loyauté du peuple de cet Etat. C'est triste, mais puisque la situation est forcée, nous conseillons aux Virginiens d'avoir recours au grand remède, la corruption. La corruption perd et sauve. Qu'ils fassent donc une levée de $100,000; qu'ils fassent parvenir cette somme aux mains de Canby et à l'instant même Canby redeviendra ce qu'il était auparavant, tolérant, libéral et conciliant. C'est là l'unique moyen de sauver le résultat des élections en préservant les élus de l'obligation de prêter le serment cuirassé.

RÉGATES A LA PASSE CHRISTIANE—Suivant une annonce qu'on trouvera plus loin, le steamer Laura, de la ligne Morgan, partira de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain, lundi, 6 du courant, à l'arrivée du train de 6 heures du matin, et touchera à la Passe Christiane pour l'agrément des personnes qui voudront assister aux régates.

POUR LES VILLES DE BAINS.— On trouvera plus loin le tableau des arrangements du steamer "Créole" pour le service d'été. Tous les baigneurs connaissent ce bateau depuis longtemps célèbre dans les parages de la côte Nord du Golfe. Il est commandé par le capitaine Charles Walker dont l'habileté et la prudence ont passé en proverbe, et la supériorité de ses installations est chose parfaitement reconnue. Le "Créole" va jusqu'à Pascagoula en servant tous les points intermédiaires, arrivant toujours à heure fixe et ne faisant attendre personne. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Peter Marcy, agent, rue de la Commune No. 175.

EMIGRATION GÉNÉRALE.—MM. Maury & Co., agents de navires à passagers et d'émigration générale, pour la ligne des steamers du Sud qui vont directement à Hambourg, sont à prendre leurs derniers arrangements pour fournir des travailleurs étrangers, qui font si grand besoin aujourd'hui dans tout le Sud. Ils invitent les planteurs et les propriétaires à avoir des entrevues avec eux et à leur adresser des correspondances afin qu'ils puissent être renseignés exactement sur les localités qui manquent de bras, et sur les salaires qui seraient donnés. Tout le monde est d'avis qu'une émigration européenne vaudrait mieux qu'une émigration chinoise; il faut donc essayer par tous les moyens d'obtenir la première et ne jamais se lasser de faire des efforts en ce sens. La maison Maury & Co., qui a des bureaux, cour Gallier, Nouvelle-Orléans, possède toutes les conditions de succès, et les planteurs et propriétaires feront bien de se mettre en rapport avec elle.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante-cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gaie—à vendre au No. 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

En consacrant son premier article à l'amnistie, le *Times* félicite surtout l'Empereur de l'avoir faite aussi complète, aussi générale.

Il eût été facile, dit le journal anglais, de faire une distinction entre ceux qui supportaient, en prison, les peines infligées par la loi et ceux qui avaient su s'y soustraire en traversant la frontière. L'Empereur aurait pu exclure de la grâce générale les hommes qu'il a le droit de regarder comme ses ennemis les plus implacables, et le monde, tout en regrettant cette exception, n'aurait pu blâmer le souverain de sa prudence. Cependant l'amnistie est générale. Tous y sont compris, les plus faibles comme les plus forts, les contumaces et les prisonniers, l'offenseur qu'une circonstance, un hasard ont fait l'ennemi de l'Empire, sinon malgré lui, du moins sans préméditation, et le conspirateur infatigable dont la vie s'est passée en complots contre le trône—presque contre la société.

Outre la justesse de la pensée et de l'expression, nous aimons à signaler ici la façon légère avec laquelle le *Times* apprécie la haine et les fureurs de M. Rochefort. Il paraît impossible au journal anglais qui ne plaisante jamais, d'ajouter grande importance aux gamineries révolutionnaires de l'auteur de la *Lanterne*. "C'est un accident, un hasard qui en a fait un ennemi de l'Empire." Rien n'est plus vrai; mais M. Rochefort, qui, séduit par l'exemple de Victor Hugo, finit par se prendre au sérieux, souffrira sans doute de se voir traité aussi cavalièrement. Ses petits livres peuvent peut-être étonner ou effrayer les petits peuples; mais les grandes nations les dédaignent, comme fait la France, ou, comme l'Angleterre, les raillent et les bernent.

Le *Times*, considérant plus loin l'amnistie comme l'heureux point de départ du régime constitutionnel et parlementaire, affirme, avec raison, que la France est mûre pour ce régime et trouve dans les habitudes journalières du peuple français la preuve évidente qu'il sait respecter la loi:

L'expérience faite à Paris en un jour comme dimanche dernier,— et c'est une expérience qui peut se renouveler plusieurs fois par an,—prouve qu'il n'y a pas dans le monde une ville dont les habitants soient aussi disposés à obéir aux lois justes et honnêtes, et en même temps à se gouverner eux-mêmes dans toutes les circonstances urgentes. L'étranger se promenant dans Paris est frappé de l'alliance singulière de la gaieté avec l'ordre. Nous voyons souvent en Angleterre, dans les lieux publics, des affiches engageant les citoyens à protéger contre toute dilapidation les fleurs ou les statues. Cette protection est innée chez le vrai Parisien. Le contraste entre la conduite des gens en blouse, parcourant les Champs-Elysées, et celle de nos ouvriers s'amusant dans les jardins de Kensington, n'est pas flatteur pour la vanité britannique. Nous voudrions bien voir encore les Anglais montrer pour la propriété des autres le respect que déployaient dimanche dernier les Parisiens faisant queue, en quantités innombrables, à la porte des théâtres des boulevards.

Cet hommage que rend le journal anglais à la France est mérité, et l'on peut ajouter que ce respect de la loi et de la propriété individuelle a fait, depuis quelque temps, en France de grands progrès. Est-ce le développement de l'instruction dans le peuple? est-ce un sentiment de dignité produit chez lui depuis le suffrage universel et qui, en lui rappelant ses droits, lui rappelle aussi ses devoirs? Toujours est-il que la conduite et la tenue du peuple français deviennent chaque jour plus calmes, plus raisonnées, plus *respectables*, et que, en un mot, chaque Français est aujourd'hui réellement un citoyen.

LA PRESSE ET L'AMNISTIE.

Les irréconciliables ont accueilli le décret d'amnistie avec mépris ou avec colère. Cela ne nous afflige ni ne nous surprend; nous l'avions prévu et nous l'avons dit hier. Le *Réveil* se tait; l'*Avenir national*, mentant à son titre, fait un retour sur le passé. Quant au *Rappel*, il a une façon toute particulière de parler de l'amnistie. Il fait un long réquisitoire contre Napoléon Ier.

A ces grandes phrases sonores, il n'est pas besoin de réponse, et l'on se contente de renvoyer M. Paul Meurice aux odes de son maître, M. Victor Hugo, sur la Colonne et Napoléon Ier.

Ce qu'il y a d'ailleurs de plus curieux dans cet article du *Rappel*, c'est le procès que, à propos de l'amnistie, M. Paul Meurice fait... à quoi?... à la littérature du premier Empire. Il en veut surtout à Napoléon Ier d'avoir été "classique." Eh! mon Dieu! classique, ne l'est pas qui veut, et l'on peut assurer M. Meurice que certains passages des tragédies de ce bon Luce de Lancival, qu'il raille si agréablement, contiennent plus de talent et d'honnête littérature que toutes les tirades à effet de *Fanfan la Tulipe*, de *Cadio* ou de *François les Bas Bleus*.

Mais laissons toutes ces colères sans importance prévues d'ailleurs, prédites et escomptées; occupons-nous des gens sérieux, des vrais politiques.

Ils sont unanimes à louer ce grand acte du 15 août.

M. de Girardin imprime ces quelques lignes inspirées, que nous reproduisons en entier:

A la bonne heure! voilà de la bonne et grande politique!

Nous pouvons la louer sans réserves, car elle a toujours été la nôtre.

Cette politique qui honore les ministres du 17 juillet change en confiance en eux la défiance que nous avions.

L'amnistie du 14 août 1869, à laquelle ils ont tous et chacun attaché leurs noms en la contresignant unanimement, solennellement, lui imprimant ainsi le caractère d'une œuvre commune délibérée en conseil, n'est pas restée, ce qui eût été une faute, au-dessous de l'amnistie du 16 août 1859, dont elle est le digne pendant.

Elle est sans conditions, sans exception, sans restrictions. C'est ce qui en fait un grand acte.

Si louable et si habile qu'il soit, cet acte ne désarmera pas les partis, car il est dans leur nature de ne jamais se laisser désarmer ni vaincre, pas plus par la clémence que par la violence; mais il grandit l'élu du 10 décembre 1848 l'amnistiant du 20 décembre 1851, le couronné du 21 novembre 1852, et l'élève au-dessus d'eux.

S'élever constamment au-dessus d'eux tantôt par la magnanimité, tantôt par le dédain, tantôt par l'initiative, au lieu de les persécuter, ce qui a toujours pour double effet de les grossir et de s'amoindrir: *c'était là* et peut-être n'est-il pas trop tard pour que ce soit encore le génie de la durée!

Le *National* débute par une phrase qu'il fait bon rencontrer dans un journal d'opposition et qui montre chez lui du tact, de la bonne foi, un véritable sentiment de patriotisme:

Etre de l'*opposition*, cela veut-il dire que l'on doive être injuste? L'opposition n'a-t-elle pas, au contraire, pour principe et pour but de travailler à rétablir la justice là où l'injustice prévaut?

Soyons donc justes envers la grande mesure annoncée dans le *Journal officiel* du 15 août et réjouissons-nous d'avoir à enregistrer un acte de clémence qui, pour plusieurs, ne sera qu'un acte de justice.

Le *Siècle*, dont l'idée ne s'énonce jamais clairement parce qu'il ne sait au juste ce qu'il veut, est filandreux, mais modéré; il voudrait bien être content, il n'ose pas; il voudrait bien être en colère, il ne sait comment s'y prendre, M. Jourdan est, en un mot, fort empêché. Allons! un peu de bonne foi; rien de plus sûr pour simplifier les choses et dégager les situations. Dites donc ce que vous pensez au fond du cœur et félicitez-vous, pour le pays, d'un acte qui assure sa tranquillité et son avenir. Au fond, vous n'êtes pas si méchant ou si niais que.... le *Rappel*.

L'*Opinion nationale* fait un peu comme le *Siècle*, elle n'a pas encore eu le temps de bien sonder l'opinion et craint d'aller trop loin. C'est par de semblables tergiversations que M. Guéroult a compromis sa position politique et que son fils compromettra celle qu'il pourrait conquérir.

Le *Temps* est net et précis:

C'est une mesure dont nous n'aurons pas la mauvaise grâce de méconnaître le mérite, sous prétexte qu'elle était imposée par la nécessité politique.

Les *Débats* avec leur esprit politique habituel, voient dans l'amnistie ce que nous y avons vu nous-mêmes.

Il n'y aura donc qu'une voix pour féliciter le gouvernement d'avoir pris une mesure qui est la conséquence naturelle et logique du Message du 12 juillet et des concessions libérales contenues dans le projet de sénatus-consulte. Nous aimons surtout à trouver dans l'amnistie ce qui peut seul lui donner une signification politique, c'est-à-dire l'indice d'un certain changement dans l'esprit et les tendances de l'administration.

Enfin, M. Weiss, dans le *Journal de Paris*, rend en termes excellents, et dont nous félicitons notre honorable confrère, une entière justice à la décision généreusement spontanée du souverain.

"L'amnistie est un acte tout spontané de la puissance souveraine. L'opinion publique ne l'exigeait point. Les décrets publiés par le *Journal officiel* d'hier n'en produiront qu'une impression plus favorable dans le pays. L'amnistie n'est pas seulement une mesure généreuse qui efface le passé; c'est un acte habile et sage, qui est une garantie d'avenir."

Les journaux qui, dans les moments difficiles sont restés les amis du gouvernement, le *Constitutionnel*, la *France*, d'autres encore, sont heureux de le voir aujourd'hui vainqueur de la situation, grâce à son habileté, à sa prudence, à sa générosité. Seul, le *Pays*, fidèle à sa politique si dangereuse de colère et de répression à outrance, se désole et semble prêt à se désespérer.

Nous accueillons l'amnistie avec un indicible sentiment de tristesse, sentiment qui pourrait jusqu'au découragement, si nous n'avions pas la foi robuste qu'il est nécessaire de posséder dans certaines occasions.

Et nous trouvons que c'est singulièrement fêter le centenaire d'un homme d'énergie et de vigueur, que de commettre un acte de faiblesse.

S'il est vrai que les morts sommeillent seulement dans leurs cercueils de plomb, Napoléon Ier a dû tressaillir sous les drapeaux qui l'ombragent aux Invalides.

Etrange chose que les causes mauvaises soient défendues en mauvais style. Voilà M. Paul de Cassagnac qui écrit presque aussi *pompeusement* et aussi *magnifiquement* que les irréconciliables; "Napoléon tressaillant sous les drapeaux qui l'ombragent." C'est presque là une phrase de la Porte-Saint-Martin aux jours des *Funérailles de l'Honneur*, de M. Vacquerie.

M. Paul de Cassagnac est, suivant l'expression de Béranger, un "homme de vertu," mais c'est un homme d'un autre âge. On se le représente mal en habit noir et en chapeau rond; il devrait porter le casque et l'armure des chevaliers combattant pour leur roi et pour leur dame. Brave capitaine, oui certes, mais bien dangereux conseiller. Sous Louis XIV, il eût conseillé la révocation de l'édit de Nantes; sous Napoléon III, il s'irrite de l'amnistie.

L. TROPHIME.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On la paye ici [illegible].

CHRONIQUE LOCALE.

NOMINATION.—M. J. A. d'Hémécourt a été chargé provisoirement des fonctions de voyer de la ville, rendues vacantes par la mort de M. Surgi. Cette nomination a été faite d'un commun accord, par le comité des finances et le comité des rues et débarcadères. M. d'Hémécourt exercera les nouvelles fonctions dont il vient d'être revêtu, jusqu'à la session prochaine des Conseils, qui dans leur première séance auront à choisir un titulaire définitif. Les Conseils ne sauraient manquer de confirmer le choix que les comités viennent de faire à titre provisoire. M. J. d'Hémécourt réunit, en effet, sous le double rapport de l'intégrité et du talent, les conditions que l'administration municipale doit chercher dans ses fonctionnaires.

TÉMOIGNAGE DE REGRETS PUBLICS.— Le comité des finances, celui des rues et débarcadères, investis de pouvoirs spéciaux pendant la durée des vacances des Conseils de ville, se sont réunis hier, à l'occasion de la mort de M. Louis Surgi, voyer de la ville, et ont adopté des résolutions qui leur ont été présentées par un sous-comité composé de MM. Prados, Brady, Shields et McCaffrey. Ces résolutions contiennent l'expression des regrets profonds que la mort d'un fonctionnaire également recommandable par la probité et le talent, inspire à l'administration municipale. Les qualités éminentes qui caractérisaient M. Louis Surgi, comme homme privé, y sont également constatées dans les termes les plus flatteurs pour sa mémoire.

Si quelque chose, en une si douloureuse circonstance, peut adoucir l'amertume des regrets, la famille Surgi trouvera une véritable consolation dans le témoignage public dont l'administration de la ville vient d'honorer la mémoire de celui qu'elle pleure.

Les résolutions décident en même temps que le nom du défunt sera maintenu pendant le mois de septembre sur le rôle de paiement des officiers municipaux et que celui de sa veuve sera inscrit sur le bordereau du mois d'octobre.

Les comités ont voté, en outre, une somme de cinq cents piastres pour couvrir les frais des funérailles.

CENTENAIRE DE HUMBOLDT.—On s'occupe activement des préparatifs de la fête qui sera donnée le 14 septembre, à l'occasion du centenaire de Humboldt. Tout nous laisse présager que le succès le plus éclatant couronnera les efforts des divers comités qui se sont partagés la tâche d'organiser le programme de cette solennité.

Le comité général s'est réuni hier soir, sous la présidence du docteur B. Maar. La partie musicale du programme et le choix des morceaux ont occupé une partie de la séance. Le comité s'est occupé ensuite de la question financière—frais et dépenses de la fête.—Dans une prochaine séance, mardi, 7 septembre, les dernières dispositions seront définitivement arrêtées.

FAIT MYSTÉRIEUX.—Il est grand bruit d'un fait, dont le mystère qui l'environne n'a pas été encore percé. Jeudi, vers neuf heures du soir, une véhicule paraissant être un wagon-ambulance de l'armée des Etats-Unis, attelé de deux mulets, stationnait devant la porte du cimetière St-Louis, rue du Bassin. Deux individus, vêtus, l'un d'un uniforme de soldat fédéral, l'autre d'un costume bourgeois, sont sortis du cimetière portant une caisse de forme oblongue qu'ils ont placée dans le wagon. Le capitaine Ray, et quelques officiers de police de ronde dans les environs, ayant aperçu les deux hommes et trouvant leurs allures suspectes, se sont dirigés à la hâte vers le cimetière.

Mais, sans perdre de temps, les deux hommes ont sauté dans l'ambulance, et ont gagné le large de toute la vitesse de l'attelage. Le capt. Ray et ses policemen ont poursuivi la voiture dans la rue Conti jusque sur la Levée, et ont vainement essayé de l'atteindre.

On se perd en conjectures sur ce fait étrange. Un de nos confrères pense qu'il y a eu violation de sépulture, dans le but d'enlever un cadavre pour la dissection. Nous enregistrons cette version à titre d'on dit. Quoiqu'il en soit, une enquête doit être faite, et les autorités auxquelles en incombe la charge ne sauraient se soustraire à leur devoir.

FAITS DIVERS.—Nouvelle explosion de pétrole chez M. Frank Herron, demeurant à l'angle des rues Orange et Religieuse. Le liquide enflammé a communiqué le feu à un lit. Mais le commencement d'incendie a été étouffé promptement.—Pas d'alarme.

— Des malfaiteurs se sont introduits dans la résidence de M. Reed, encoignure Philip et Brainard, vendredi, vers deux heures du matin. Ils ont mis la main sur quelques menus objets. Comme d'habitude, pas d'indices qui puissent faciliter les recherches de la police.

— Une dispute s'étant élevée entre John Edwards et Thomas Segan, dans un lieu mal famé, Segan a reçu une blessure profonde—un coup de couteau dans le côté gauche. Le coupable a pris la fuite avant l'arrivée de la police.

— Un jeune homme nommé David Strange a été arrêté hier, en vertu d'un mandat d'amener lancé par le recorder, sur une plainte déposée par H. S. Dinsmore. Celui-ci accuse Strange de s'être fait remettre par lui diverses sommes d'argent sous de faux prétextes. L'accusé nie formellement tous les faits allégués à sa charge, et a fourni caution.

— Un ouvrier charpentier, nommé Joseph Uriger, a été arrêté hier sur la plainte de Mrs. Martin qui l'accuse d'avoir détourné la somme de $83 qu'elle lui avait remise pour acheter du bois de construction. Uriger jouit, d'ailleurs, d'une bonne réputation, et son arrestation a produit la plus vive émotion parmi ses amis.

TEMPERATURE—3 Sept. 1869.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	75 degrés
12 " "	80
3 " P. M.	83
6 " "	82

☞ Nous avons le plaisir d'annoncer au public l'apparition d'un nouveau journal hebdomadaire français, intitulé

LE CARILLON,

journal purement comique et enrichi de nombreuses caricatures.

Le premier numéro, numéro-spécimen, sera mis en vente MARDI prochain, rue Royale, No 95.

Les numéros suivants paraîtront le DIMANCHE.

4 sept—2f

LA POPULATION DANS L'ILE DE CUBE

La *Tribune* de New-York donne les renseignements suivants sur les populations de l'île de Cube:

La population de la Havane en 1827 était de 112,023 habitants, dont on comptait dans la ville, tant hommes libres qu'esclaves, 37,980, et dans les faubourgs 54,043. Dans ce nombre il faut comprendre 18,000 hommes de garnison. Les blancs s'élevaient à 46,621; les nègres libres à 15,347; les mulâtres libres à 8,215; les nègres esclaves à 22,830, et les esclaves mulâtres à 1,010. La ville contenait 3,971 maisons toutes de pierre, et les faubourgs 7,968 maisons construites avec des matériaux de toutes sortes. En 1868 (recensement de juillet), la population de la Havane était de 495,900, tandis qu'en 1840 elle ne s'élevait encore qu'à 240,000 personnes.

Puerto-Principe, la seconde capitale de l'île, comptant en 1827 une population de 49,012 habitants, ne s'est augmenté depuis jusqu'au mois de janvier dernier, que de 2,000 personnes. Les autres villes principales sont Matanzas, Santiago, Trinidad, Nuevitas, Baracoa, San Salvador, etc. Le climat de Santiago est très malsain, et la fièvre jaune y fait de fréquents ravages.

Voici un tableau curieux de la population de l'île de Cube depuis trois siècles:

Années.	Blancs	Hommes de couleur libres.	Escl.	Total.
1580....	......	......	......	16,000
1602....	......	......	......	20,000
1680....	......	......	......	[illegible]
1775....	94,419	30,615	44,336	170,370
1791....	......	......	......	272,000
1817....	......	......	199,145	630,980
1827....	311,051	106,494	286,942	704,489
1838....	400,000	110,000	360,000	870,000
1841....	419,281	152,888	439,495	1,007,624
1860....	605,560	205,570	436,100	1,247,230
1864....	890,502	208,800	590,040	1,679,242
1866....	980,201	227,950	625,921	1,824,072
1869....	990,711	240,505	780,740	2,132,256

Dans les cinquante-deux années qui se sont écoulées entre 1775 et 1827, l'accroissement de la population de Cuba a été de 473 0/0 tandis que celui des Etats-Unis, quelque rapide que fût le progrès, n'a été que de 400 0/0. Entre 1790 et 1856 la population s'est accrue de 590 pour cent, et celle des Etats-Unis de 892 0/0. Après l'accroissement de la population des Etats-Unis, celui de Cuba est le plus grand du monde entier.

En dehors des causes naturelles, plusieurs circonstances particulières ont concouru à produire ce résultat. Lorsque la Jamaïque fut enlevée aux Espagnols, en 1665, les colons émigrèrent à Cuba au nombre, assure-t-on de 30,000, et dans les années 1657-58 ils furent suivis par plus de trois mille de leurs compatriotes. En 1762 les Anglais évacuèrent la Havane et se retirèrent dans la presqu'île de la Floride, ce qui occasionna une émigration de ce dernier pays à Cuba. En 1790 et 1791 la permission qui fut accordée aux étrangers d'introduire des esclaves donna une impulsion considérable à l'émigration vers l'île espagnole. En 1795, lors de la cession du port de Santo-Domingo aux Français, une grande partie des colons espagnols quittèrent cette ville et vinrent s'établir à Cuba. Ils furent suivis par des habitants de la Nouvelle-Orléans lorsque cette province fut annexée aux Etats-Unis en 1803. L'invasion de la Péninsule par l'empereur Napoléon, en 1808, et les troubles qui en résultèrent, aussi bien que les révolutions qui ont si longtemps désolé les provinces espagnoles du continent, ont donné lieu à de fortes émigrations de différents endroits vers cette île, qui comparativement alors, jouissait d'une profonde tranquillité.

Avec toutes ces circonstances favorables, si l'île de Cuba avait joui d'un gouvernement libéral, réunissant une administration bienfaisante, des lois et une politique commerciale sage, il est presque impossible de présumer à quel degré d'importance elle serait parvenue à l'époque où nous nous trouvons.

—Le percement du Mont Cenis avance si rapidement que le tunnel sera achevé en 1870 et pourra être parcouru par des locomotives dans le premier semestre de 1871, une fois le revêtement des parois terminé.

Dans cette prévision, le ministre des travaux publics d'Italie vient de concéder la construction du chemin de fer entre Suse et Bardonnèche (ouverture sud de la galerie), en fixant des conditions de nature à garantir l'achèvement de cette voie ferrée pour le moment opportun.

Le gouvernement italien fait en même temps des démarches auprès du gouvernement français afin que celui-ci pourvoie, de son côté, à la fraction de Saint-Michel à l'ouverture nord du tunnel, au dessus de Modane.

Les Chinois entrent décidément dans la voie du progrès.

On mande de Shanghai, le 8 juin dernier, qu'il a été lancé le premier navire de guerre construit à l'arsenal maritime de Fou-Tchéou, dirigé par deux officiers français distingués, MM. d'Aiquebelle et Giquel. Ce navire a été construit entièrement par des ouvriers chinois, sur les plans d'ingénieurs français, et [illegible] armé, toutes les pièces—jusqu'aux [illegible] — Trois ans [illegible] pour l'organisation [illegible] travail.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles contradictions relativement à la santé de l'Empereur.

Inquiétude de l'opinion publique.

Le maréchal McMahon n'a pas quitté l'Algérie.

Retour de Don Carlos à Paris.

Les carlistes et l'amnistie.

Opinion de l'avocat-général Hoar sur les affaires virginiennes.

Saisie de tabacs dans la Caroline du Nord

Succès du ticket démocrate en Californie.

Maladie du secrétaire Rawlins.

Nouvelles Européennes.

Londres, 3 septembre—Une compagnie anglaise se propose d'établir une ligne régulière de steamers entre Naples et New-York.

Paris, 3 septembre, soir—La santé de l'Empereur est en voie d'amélioration.

Londres, 3 sept—L'opinion publique continue à se montrer sceptique à l'égard des rapports publiés sur la santé de l'Empereur. On craint que l'on ne cherche à dissimuler l'état réel dans lequel il se trouve. Toute appréhension ne disparaîtra que lorsqu'on aura vu l'Empereur se promener dans les rues.

Don Carlos est de retour à Paris.

Madrid, 3 sept—On annonce officiellement que cinquante-neuf bandes de carlistes ont accepté l'amnistie en Catalogne.

Paris, 3 sept—L'Impératrice est arrivée.

Le maréchal McMahon est toujours en Algérie.

Le comte de Cheste est parti pour Vichy. Prim s'y trouve en ce moment. On dit que le comte de Cheste lui enverra un cartel.

Augmentation de l'encaisse métallique à la Banque de France, environ six millions de francs.

Londres, 3 sept—Un correspondant du Times, parlant de la crise que traversent les manufactures cotonnières, dit qu'elle est due à ce que la consommation a augmenté en même temps que diminuait la matière première. Ce serait folie, ajoute-t-il, pour les planteurs Américains de faire cinq millions de balles, à la production desquelles ils devraient affecter deux fois plus de terres et de capitaux, lorsqu'ils peuvent réaliser les mêmes profits avec la moitié de ce chiffre. L'auteur de l'article est convaincu qu'une expérience sérieusement faite démontrerait aux manufacturiers les bénéfices d'une coopération dans la culture du coton.

Nouvelles de Washington.

Washington, 3 sept—Recettes du Revenu Intérieur, plus de $1,000,000.

Le département du Revenu a été informé de la saisie d'un lot de tabac revêtu de timbres faux, dans le 3me District de la Caroline du Nord. Le tabac saisi, la fabrique et les machines sont évalués ensemble $50,000.

Des renforts de troupes ont été envoyés à Montana pour protéger les colons contre les Indiens.

Le département de la guerre a reçu hier de l'avocat général Hoar son opinion relative aux affaires politiques en Virginie. Cette opinion a été transmise au général Canby pour lui servir de guide. La publication de ce document en son entier, dépend donc de Canby. D'après l'avocat général, la Législature doit soumettre, au préalable, la Constitution à l'approbation du Congrès. Jusque là, le serment n'est pas exigible. Si la Constitution et l'action de la Législature sont approuvées, ce corps deviendrait alors la Législature de l'Etat de la Virginie, les dispositions de la Constitution fixant la qualification des membres des Législatures et celles des actes de reconstruction, lui deviennent applicables.

Avant que la constitution de l'Etat ait été approuvée par le Congrès, la Virginie n'étant encore un Etat de l'Union, la Législature n'étant qu'un corps provisoire, ne peut passer des lois sans que ses membres aient prêté le serment d'épreuve. Les actes de reconstruction exigent la ratification du 15e amendement à la Constitution des Etats Unis avant que la Virginie puisse être admise à la représentation dans le Congrès.

Nouvelles des Rivières.

St-Louis, 3 sept—Rivière stationnaire.

Louisville, 3 septembre—Toile d'emballage 21 à 25. Tabac, ventes 61 boucauts. Prix 7.00 à 17.50.

Louisville, 3 septembre—La rivière monte; 3 pieds 9 pouces.

Vicksburg, 3 septembre—Monté: Gov. Allen, à 1 A M. Descendu: Florella, minuit hier; Commonwealth, 11 A M.

La rivière baisse lentement.

Nouvelles des Passes.

Passe Sud Ouest, 3 septembre, 6 P M—Baromètre 29.60. Brise E. N.-E. forte.

Arrivé, goélette Gleaner, Leitch, 9 jours de Ruatan, fruits à J. B. Pignolo.

Pas de départs.

Memphis, 3 sept—Descendu, Pauline Carroll. La rivière monte. Temps clair et agréable.

Marchés européens.

Liverpool, 3 sept—Coton ferme. Uplands 13 5/8 à 13 3/4. Orleans 13 7/8. Ventes 10,000.

Paris, 3 septembre—Bourse plus ferme. Rentes 71.65.

Londres, 3 septembre—Consolidés 93. Bons 83 7/8.

Francfort, 3 septembre—Bons 88 5/8.

Le Hâvre, 3 septembre—Coton calme et stationnaire—disponible et à livrer.

Marchés américains.

New York, 3 sept—Coton plus ferme. Ventes ce jour, 800 balles. Middling uplands 35.

New York, 3 sept—Argent 6 à 7. Sterling lourd. Or excité, 136 1/2 à 136 5/8. Gouvernements fermes.

New York, 3 septembre—5-20 de '62: 122 3/4, de '64: 122 1/2; de '65: 122 3/8 à 122 1/2; nouv. 121, de '67: 121 1/4; de '68: 120 7/8 à 121.—10-40: 111 3/4 à 112.—Levées 66 1/2.

New York, 3 septembre—Sucre Muscovado 11 1/2 à 12 1/2. Porto Rico 12 1/2 à 13.

Mobile, 3 sept—Coton ferme, low middling 29 1/2 à 30. Ventes 75 balles. Arrivages 21. Export. 4.

Arrivages de la semaine: 170. Exp., cabotage 13. Stock 1221. Ventes de la semaine, 375.

Savannah, 3 sept—Coton ferme et en hausse de 1/2 c. Bonne demande pour les belles qualités. Middling 32 1/2. Arrivages 351 balles.

Charleston, 3 sept—Coton en bonne demande. Prix fermes. Middling 32 1/2 à 33; Ventes 50 balles; pas d'arrivages; Exportation, cabotage 115.

Memphis, 3 sept—Middling 33; Arrivages 4 balles; Exportation 33; Arrivages depuis le 1er septembre, 16 balles; Exportations, 36, Stock 74.

Cincinnati, 3 sept—Farine de famille 6 25; Maïs 1 03 à 1 05; Avoine 54 à 58; Whisky 1 12; Porc 33 00; Graisse 19 1/2; Viandes en grenier; Epaules 15; Côtes 18 3/4; Groceries sans changement, mais fermes.

St-Louis, 3 sept—Farine superfine 4 87 à 5 25; Blé 1 10; Maïs 89 à 95; Avoine 50 à 53; Seigle 80 à 83; Orge 1 05; Whisky 1 14; Porc 34; Bacon-épaules 15 3/4; Plats-côtés 18 3/4 à 19; Jambons 25; Graisse 18 1/2 à 19 1/2.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 3 — Le général Canby proclamera très prochainement le résultat des élections, et la Législature s'assemblera le quatrième mardi suivant.

Le serment d'épreuve ne sera pas exigé, mais la Législature ne sera pas autorisée à s'occuper de questions que la loi considère comme préliminaires de la reconnaissance de l'Etat par le Congrès, à savoir, par exemple, le 15e amendement.

L'installation du lieutenant-gouverneur aura lieu en même temps que celle du gouverneur Walker.

Rawlins était très mal cette nuit; il y a un peu de mieux ce matin dans son état.

Jesse M. Bayes a été nommé maître de poste à Louisville.

Washington, 3 sept—Une dépêche a été envoyée à Grant pour lui dire de venir, parce que Rawlins était mourant; mais on lui en a adressé une seconde annulant la première.

Portland, 3 sept—Fessenden ne passera pas la journée.

La Havane, 3 sept—Une proclamation incendiaire a été affichée cette nuit dans la ville. On l'attribue à des amis des rebelles.

San Francisco, 3 sept—Le ticket démocrate a été voté hier dans presque toutes les parties de l'Etat, avec une majorité décidée.

La prochaine Législature, qui sera démocrate, ne ratifiera pas le 15e amendement.

Philadelphie, 3 septembre—Les directeurs du "Imperial Insurance Company" ont payé hier $250,000 à compte sur les pertes occasionnées par le récent incendie de whiskeys, laissant seulement $50,000 à payer dans quelques jours.

Chicago, 3 septembre—La Convention Nationale de Tempérance a adopté une plate-forme dans laquelle elle se déclare parti politique sous le nom de [illegible]

Madrid, 3 septembre—Les journaux manifestent peu d'espoir relativement à la question cubaine, et demandent de plus amples informations officielles.

Passe Sud Ouest, 3 septembre—Baromètre 29.60. Brise N.-E., soufflant fort.

Arrivé, steamer St-Mary, à 10 A M. Bourne, de Galveston et Indianola, à C. A. Whitney & Co.

Arrivé, en dehors de la barre, navire Assam, Valley, de Liverpool.

Pas de départs.

FAITS DIVERS.

— On sait, dit le *Journal du Hâvre*, que l'Empereur avait fait construire à Saint-Denis, dans les ateliers de M. Claparède, une chaloupe canonnière sur les plans du lieutenant de vaisseau Farcy. Cette canonnière privilégiée évolua même à Saint-Cloud, *sous le propre commandement de Napoléon III.*

Elle a été munie depuis de son armement, d'un canon de vingt-quatre centimètres, le plus gros calibre employé jusqu'ici en marine.

Des expériences ont eu lieu avant-hier entre le Hâvre et Honfleur. Ces expériences ont fourni les résultats les plus complets, tant au point de vue du tir qu'à celui de la vitesse du bateau, de sa stabilité et de sa rapidité d'évolution.

La canonnière Farcy a supporté avec un recul facile l'effet d'une charge de poudre lançant à *huit mille mètres* un boulet de *deux cent quatre-vingt-huit livres*.

Cette canonnière, qui n'a besoin que d'un mètre de fond et ne s'élève en moyenne que d'un mètre au-dessus de l'eau, échappe à la vue à une faible distance; c'est certainement le progrès le plus considérable obtenu jusqu'ici dans notre artillerie maritime, au point de vue de l'éventualité d'une guerre.

Le lieutenant de vaisseau Farcy n'en est point d'ailleurs, paraît-il, à son coup d'essai; on lui doit d'autres inventions de mérite.

—Empruntons au journal *Paris* un curieux trait de mœurs anglaises:

"La reine a 12,000,000 de liste civile, le prince de Galles 1,500,000 fr. Grâce à son économie, la reine, qui doit prélever là-dessus non seulement le payement de son entourage mais encore l'entretien de ses nombreuses propriétés, joint les deux bouts strictement. Mais le prince fait des dettes. Espérant qu'en voyage son fils aurait moins d'occasions de dépenses et pourrait combler le passé, la reine vient de l'envoyer rendre diverses visites à ses cousins du continent. Le résultat n'a pas été tout à fait conforme à ses espérances. Au lieu de 1,500,000 francs que le prince devait dépenser, au maximum, selon les prévisions de sa mère, il a semé quatre millions et plus.

"Sur ce, grand courroux de la reine, qui déclare qu'elle laissera plutôt son fils comparaître devant le Parlement, comme son aïeul Georges. Devant cette attitude, le prince, fort en colère, paye le rédacteur d'un journal très répandu à Londres, l'*Echo*, pour que, trois fois par jour—le journal a trois éditions,—on reproche à la reine, dans un article de fond, son avarice et son peu de souci de la dignité royale."

Comme prince, le prince de Galles est dans son droit; mais au point de vue filial, le procédé est un peu...

—Il y a quelques jours, le *Constitutionnel* qui néglige un peu le serpent de mer au profit du vélocipède, racontait que ce mode de locomotion devait avoir été connu des Babyloniens, à en juger par quelques bas-reliefs faisant partie du musée du Louvre.

Puisque le vélocipède sévit, amassons des documents pour celui qui écrira un jour sa grandeur et sa décadence, et ouvrons, avec M. Brugal, de la *Chronique*, ce vieux livre anglais dont la troisième édition porte la date de 1617, et qui s'appelle *Purchas his pilgrimage*.

Nous y verrons que l'invention de ce véhicule peut être attribuée aux Chinois.

Dans la province de Selantom est Chiamfu, où se trouve une rivière artificielle (chose commune en Chine), qui conduit à Suceu et à la ville métropolitaine de Chequian, Hamcen.

Cette rivière, ne gelant jamais, est tellement couverte de navires, qu'on n'y navigue qu'avec la plus grande difficulté. Aussi Ricius prit-il, au lieu de la route par eau, un autre moyen de voyager fort extraordinaire pour nous, une sorte de véhicule voyageant par terre, avec une grande roue sur laquelle on se met à califourchon et de chaque côté une banquette sur laquelle on peut mouvoir avec rapidité et sans danger au moyen de leviers et de barres; c'est ainsi qu'il parvint à Hamcen, que les Chinois regardent comme un paradis.

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté les deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent, et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Griffo, pharmacien, rue Royale, 295.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; il cause les maladies les plus dangereuses. [illegible]

—Il ne saurait exister de doute là-dessus—les PLANTATION BITTERS (amer d'habitations) préviennent les fièvres en frisson et toutes les maladies de ce genre, et les habitants et leurs familles n'ont rien à craindre si elles ont toujours de cet amer chez elles et s'en servent d'après la prescription. L'ingrédient le plus important de cette préparation est l'écorce Calisaya du Pérou, un des meilleurs et des plus sûrs toniques du règne végétal. L'extrait de cette écorce est le principe actif de tous les bons remèdes que prescrivent les médecins pour les fièvres en frisson. Il entre beaucoup d'écorce Calisaya et de quinine dans les PLANTATION BITTERS et c'est à cela que la préparation doit sa popularité.

EAU MAGNOLIA.—L'eau Magnolia est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et coûte moitié moins.
2 4 7

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre ou frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.

On vend les dans le monde entier.

Décédé hier, à 1 heure P. M., JEAN LOZE, natif de l'Ariège (France), âgé de trente-huit ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M. Le convoi partira du coin Conti et Bourbon.

De la part d'un ami.

Décédé, hier matin à 7 heures, CASTÉRA ALPHONSE LUMINAIS, enfant d'Eugénie Castera et d'Edgar Luminais. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à cinq heures P. M. précises. Les parents et amis des familles Luminais, Castera et Delagrave sont priés d'assister, sans autre invitation. Le convoi partira de la demeure de L. Castera, rue de l'Esplanade, près de la rue Plauché.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, MARDI, le 7 septembre, à 7 1/2 heures A. M., pour le repos de l'âme de feu HENRI ALEXANDRE PABLONGUE. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

4sept—2 De la part de son fils aîné.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur,
184......RUE DELORD......184. (Place Tivoli.)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences.

Il fait et répare les caves. Sollicite des devis pour constructions nouvelles.

Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 222 du Mechanics Exchange, en face du Théâtre St-Charles, seront exécutés avec promptitude. 19 juin—3m PP.

[illegible] Lorraine de Bienfaisance [illegible] MESSIEURS les membres [illegible] LUNDI, 6 [illegible] au local de la Parfaite [illegible] Par ordre du Président, [illegible] Secrétaire.

Hôtel Washington — Au Lac.

Ayant acheté l'HOTEL WASHINGTON, situé à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, j'annonce à mes anciens clients et au public que je ferai tous mes efforts pour leur plaire et que mes prix seront aussi modérés que ceux de mes voisins. La maison est trop bien connue pour qu'il soit besoin d'en parler plus au long.

Les petites bourses seront aussi bien accueillies que les autres.

Etant en relations quotidiennes avec Mobile, j'aurai constamment tous les POISSONS de choix de la saison. Mes VINS ne le cèdent en rien à ceux d'aucune autre maison.

E. F. DENECHAUD, Propriétaire. 8 août—1m

Colyseum Academy.

Encoignure N. E. des rues du Camp et Terpsichore.

R. M. LUSHER, PRINCIPAL.

La cinquième année scolaire de cet Institut Commercial et Classique pour enfants au-dessus de six ans, commencera le LUNDI, 6 septembre, à 8 1/2 heures A. M.

Toutes les branches de l'instruction anglaise, les sciences exactes et naturelles, les langues anciennes et modernes sont enseignées avec le même soin par des professeurs éminents.

Pour les conditions, &c, s'adresser au Principal, à l'établissement; soit au No 21 du "Commercial Alley"; les samedis soir, par lettre, Boîte 472 P. O. 4sept—2

MAURY & CO., GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans,

Agents de Navires, Agents de Passagers pour la Ligne de Steamers entre le Sud et Hambourg, et Agents d'Immigration.

COMPLETENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers dont le Sud a si grand besoin. Ils sollicitent des entrevues et des correspondances avec les planteurs et ceux qui possèdent des terres. 4 sept—1m VC

Régatte à la Passe-Christian.

Le steamer LAURA, de la ligne Morgan, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, LUNDI MATIN 6 du courant, à l'arrivée du convoi de 6 heures du matin, et touchera à la Passe Christian pour les personnes qui désirent assister à la Regate qui doit y avoir lieu ce jour là.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, 4sept—2 Au coin des rues Magasins et Natchez.

AVIS.

Les créanciers de la succession de JEAN BAPTISTE MOLINARI sont notifiés d'avoir à se présenter à A. D. Molinari, administrateur de la dite succession, au bureau de O. Drouet, Passage de la Bourse No 113, et à lui faire connaître le montant de leurs créances et les titres sur lesquels elles sont fondées. 4 sep—4,9,13

Vicksburg et Grandlake.

FRANK PARGOUD, — J. W. Tobin, capt., G. A. Williams, 1er commis.—Ce bateau de première classe partira de la Nlle-Orléans tous les samedis soir, à 5 heures, et à son retour laissera Grandlake tous les jeudis soir, et Vicksburg tous les mardis soir. Ce paquebot fera connexion à Vicksburg, avec les bateaux "Belle Yazoo" et "Calumet," faisant le service des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sun Flower. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou au bureau de MM. Stuott & Adams, Agents, No 25, Passage du Commerce. 4sept

Habillements faits ici. CHARLES LAMM,
192 et 194......rue Poydras......192 et 194

OFFRE, au plus bas prix du marché, des Habillements d'automne et d'hiver, pour hommes et jeunes garçons. Egalement, Lingerie de messieurs, Malles et Valises, Chapeaux et Casquettes des dernières formes et à meilleur marché que dans aucun magasin de chapeaux. Il fait le linge sur commande. 3sept—1moVC

Wolf River Steam Saw Mill.

25 août 1869.

La société NEVERS & Co. est dissoute, aujourd'hui d'un consentement mutuel.

J. L. NEVERS, N. BUTCHERD.

L'acquéreur de l'intérêt de M. BUTCHERD demande au public le même patronage qui a été accordé jusqu'à ce jour à l'ancienne maison. 3sept—5 J. L. NEVERS.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

J'ANNONCE avec plaisir au public que MM. EDMOND LACHENMEYER et GEO. S. GOMPERTS, qui sont dans ma maison depuis nombre d'années, sont devenus mes associés—le commerce de diamants, montres, bijoux, argenterie, etc., se continuera aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal, Nlle-Orléans, sous la raison C. H. ZIMMERMANN & CO.

Je remercie le public du patronage dont il m'a honoré jusqu'à ce jour et le prie de le continuer à la nouvelle maison. C. H. ZIMMERMANN.

Nlle Orléans, 1er septembre 1869. 2sept—1m

WHEELER & WILSON.

$55, $65...La prime la plus élevée...$55, $65.
$55, $65...Machine silencieuse...$55, $65.

Machines à coudre, AUX PRIX DE FABRIQUE.

NOUS avons encore réduit les prix de ces CELEBRES MACHINES que nous recommandons au public. On y trouvera tous les perfectionnements nécessaires dont l'expérience a démontré la nécessité. Elles font le fameux point connu sous le nom de LOCK STICH. Toutes les machines que nous vendons sont garanties pour trois ans.

On trouvera chez nous un grand assortiment de soie, coton, aiguilles, huile et garnitures de machine.

Nous réparons et perfectionnons les vieilles machines à peu de frais. PECK BROTHERS, agents, No 156 de la rue du Canal. 2sept—3 PP C Nouvelle-Orléans.

KEEP & CAULFIELD, Nos 77 et 79 de la rue Poydras, Ont en vente.

FARINE—[illegible] barils, Plant's Extra, Plant's Favorite, Smith's Favorite, Central Superfine.
BACON—[illegible]
JAMBONS—100 tierçons choix pour familles, [illegible]
SAINDOUX—[illegible] tierçons choix, kettle rendered, [illegible] barillets [illegible]
EPAULES SÈCHES SALÉES [illegible]
BEURRE—[illegible] firquins, choix de l'Ouest, [illegible]
PORC—[illegible] barils mess [illegible]

Graines de Coton pour Plant.

TOUS les planteurs de coton sont intéressés à s'assurer de la valeur des différentes variétés de coton [illegible]
STEELE, PINCKARD & CO., Au coin des rues Commune et Tchoupitoulas. 2 sept—3 camp—1

HUILE DE CHARBON.

Huile de Charbon double-raffinée, non-explosible.

Cette huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz.

Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion.

LAMPES, BECS DE GAZ, CHEMINÉES ET MÈCHES.

Aux plus bas prix des ventes en gros.

A. BOUCHARD, 29 août—1 an V&C Rue Tchoupitoulas No 4.

Vieux Whiskey Bourbon DE J. A. MILLER. A PARIS COMTE BOURBON, KENTUCKY.

Whiskey Chicken Cock de James H. Miller

NOUS sommes agents pour la vente de cette célèbre marque de whiskey et nous en avons toujours en fort stock sur le marché de la Nlle-Orléans. Nous recevons également de grandes quantités de Porc, Bacon, Saindoux, Farine, Jambons, toute espèce de Grains, Whiskey rectifié, etc., que nous offrons au commerce en lots au gré des acheteurs.

Nous sollicitons des ordres pour l'achat de marchandises en général et faisons des avances sur le coton, le sucre, la mélasse et les produits de l'Ouest expédiés à MM. W.-D. Cobb & Co., No 19 Broad street, New York. COBB, DOLHONDE & CO. 1er août—6 ms, (12) No. 37 rue Natchez.

VREDENBURGH & CO., Importateurs et Marchands Commissionnaires, 28 rue Peters (ancienne Front Levee), Près de celle de la Douane,

OFFRENT à vendre, en douane ou droits payés—Eau-de-vie de la Compagnie Vinicole, de Cognac, 1854, 1858, 1864, Laferrière, 1856, 1860, 1864.

—Egalement—

Genièvre de Hollande de la célèbre marque "Anchor," de Hymbende, en pipes, 3/4 pipes et 1/4 pipes.

Léoville, [illegible] Médoc [illegible] en barriques et 1/2 barriques.

Champagne "Bouché Fils & Co.," Carte Blanche, Vve Gibert. Seuls agents pour les marques ci-dessus.

Absinthe Ed Pernod, &c, &c, &c, &c.

Les consignations de produits sont sollicitées.

Attention spéciale donnée à la vente du coton, de la laine, des peaux, etc., etc. 31 août—1y(12)

POUR LE HAVRE—(Départ prochain)—La barque clipper "FILLE DE L'AIR", de première classe, capitaine [illegible], peut prendre une petite quantité de fret. S'adresser à DIXEY & DESHON, No 27 de la rue de l'Union. 1sept—

POUR TAMPICO.

Partira sous peu, la fine voilière goëlette mexicaine "CORA," capitaine Camacho. Pour reste de fret et passage, s'adresser chez ses consignataires PUIG FRERES, 29 août—3t —Rue Douane No 57.

"THE TIMES"

Le Grand Fourneau de cuisine, amélioré, désigné sous le nom de "THE TIMES", avec des compartiments étendus et s'alimentant par dessus, est un des meilleurs pour la cuisson, le plus économique et celui qui opère le plus promptement. La vente est plus grande que celle d'aucun autre fourneau de même grandeur et pour l'élégance [illegible]
[illegible] 112 rue Poydras, entre Camp et Magasins. [illegible]

EXCURSION

A Brashear City, par le fleuve Mississippi et le Golfe,

Retour à la Nlle-Orléans par le chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.

SAMEDI, 4 SEPTEMBRE,

Le steamer neuf JOSEPHINE, de la ligne Morgan, capitaine J. H. Lewis, partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph SAMEDI, 4 septembre, à 8 heures du matin, par le fleuve, la Passe Sud-Ouest, le Golfe, la Baie de l'Atchafalaya, et arrivera dimanche matin de bonne heure à Brashear City, d'où un convoi spécial de chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, transportera les passagers à la Nlle-Orléans où ils arriveront dimanche après-midi, de bonne heure.

Prix du passage: $10.

CHAS. A. WHITNEY & CO, agents, 2sept—3t au coin des rues Magasins et Natchez

EXCURSION—De la Nouvelle-Orléans à Brashear City, par le Chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan, de là, par steamer, par la voie de la Baie de l'Atchafalaya, le Golfe, la Passe Sud-Ouest et le Fleuve Mississippi à la Nlle-Orléans.

Dimanche, 5 Septembre.

Les passagers prendront le "Porter," ferry du chemin de fer, au pied de la rue Ste-Anne, à 7:30 du matin, dimanche, 5 du courant, d'Alger, ils se rendront par le chemin de fer, à Brashear City, d'où, à bord du CITY OF NORFOLK, steamer de la ligne Morgan, capitaine Jos. Atkinson, par la voie de la Baie de l'Atchafalaya, le Golfe du Mexique, la Passe Sud-Ouest, le Fleuve Mississippi et débarqueront à la Nlle-Orléans lundi soir, 6 du courant.—Prix du voyage, $10.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, 2 sept—3t Au coin des rues Magasins et Natchez.

A. COUTIN, NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, 47......RUE TOULOUSE......47. Nouvelle-Orléans. 3 sept—1m

La Société qui existait entre MM. WOOD, LOW & LUDWIGSEN cesse aujourd'hui, par limitation. M. L. D. C. Wood se retirant des affaires. MM. James H. Low et John H. Ludwigsen liquideront les affaires de l'ancienne maison et se serviront de sa signature à cet effet.

L. D. C. WOOD, JAMES H. LOW, JOHN H. LUDWIGSEN.

Nlle Orléans, 1er septembre 1869.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société pour les affaires de commission en général, dans cette ville, sous la raison LOW & LUDWIGSEN.

JAMES H. LOW, JOHN H. LUDWIGSEN.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1869.

En me retirant des affaires pour cause de santé, je remercie mes amis de la confiance qu'ils m'ont témoignée pendant nombre d'années et je leur recommande mes anciens associés qui continuent le commerce sous la raison LOW & LUDWIGSEN.

L. D. C. WOOD.

Nlle-Orléans, 2 septembre 1869. 2 sept—2m

SUMMERS & BRANNINS, Facteurs de Coton et Négociants Commissionnaires, No 47 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

BRANNINS, SUMMERS & CO., Louisville, Ky.

Marchands de Toile et Cordes d'emballage, et toute espèce d'approvisionnements d'habitation. 2sept—1m

ALFRED ROMAN. EDWARD VILLERE.

ROMAN & VILLERE, COURTIERS D'Actions, Billets, Change, —ET— Agents-Commissionnaires en général. Rue de la Commune, No 105. 1sept—1m Nouvelle-Orléans.

P. J. PAVY....ALFRED PAVY....JOS. A. HINCKS

P. J. PAVY & CO., Facteurs de coton et négociants-commissionnaires, Rue Carondelet No 61, 1er sept—1m Nouvelle-Orléans, Lne.

ECOLES PUBLIQUES.

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1869.

La session annuelle des écoles publiques de la ville commencera LUNDI, 6 du courant, à 9 heures du matin. [illegible]
C. O. DUQUE, Surintendant Assistant. 1er sept—

HUBERT FELERATH, SUCCESSEUR DE JOHN DESPOUEY, [illegible] MARCHAND de Farine, Pommes de terre, Oignons, Ail, Haricots, Foin, Maïs, Avoine, Son, etc., No 239 de la rue Vieille-Levée. Entre les rues Dauphine et St-Philippe, 2me District, Nouvelle-Orléans.

Fusils! Fusils!!
20......RUE TOULOUSE......20

Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux amateurs de chasse et aux marchands de la campagne qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, directement de St-Etienne, [illegible] ALEX. FUCHS, 20, rue Toulouse. 1er sept—

AVIS
La Baie St-Louis.

Mme STOCKTON prévient le public qu'elle a des chambres [illegible] 1er sept—

Macaroni. Vermicelli.

En débarquement du navire ELIZA, venant de Gênes [illegible] caisses macaroni et vermicelli d'Italie, A vendre par ANT. LANATA, Nos. 8 & 10, rue Jefferson, entre Vieille-Levée et Chartres.

DEMANDE DE BLANCHISSEUSE

On demande une excellente blanchisseuse, blanche ou de couleur [illegible] rue Dumaine [illegible] 2sept—2t

DEMANDE.

LOGEMENT et nourriture pour trois grandes personnes [illegible] Box 534, Post Office. 1er—2f

DEMANDE

UN jeune homme, possesseur d'un petit capital désire trouver un emploi [illegible] S'adresser à B. A. Box 1794. 21 août—1m

(Circulaire.)

BUREAU DE C. E. GIRARDEY & CO., No 17, Passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, Lne, 26 août 1869

Les soussignés encouragés par le succès qu'ils ont obtenu dans la vente des terres à sucre, améliorées ou non améliorées, et en vue d'une augmentation rapide de demandes, désirent appeler particulièrement l'attention de toutes les personnes qui ont à vendre des propriétés bonnes à la culture du sucre sur l'avantage qu'elles ont de leur fournir sans retard tous les renseignements qui seront nécessaires, tels que localité, capacité de production, améliorations, animaux de travail, machines, canne, drainage, levées, etc., afin qu'ils puissent donner aux personnes qui veulent acheter des informations complètes et satisfaisantes.

Les prix et conditions de la vente doivent être particulièrement spécifiés, et, si cela est possible, des plans ou esquisses de la propriété doivent accompagner l'envoi des renseignements.

Les marchands commissionnaires et autres nous obligeront en faisant circuler cette notice parmi leurs clients.

Nous ferons tous nos efforts pour placer promptement et à des conditions avantageuses les propriétés dont la vente sera confiée à nos soins.

C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs et Estimateurs en propriétés foncières, biens, actions, &c. 29 août—1m 6tPP

BANDAGES HERNIAIRES—Bandages Herniaires, sans ressorts, sans boucle ou bandes de jambes. BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. SPILLMANN.

Ils sont portés aujourd'hui plus commodément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'articles orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN, 93......Rue Baronne......93

A vendre: le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat. 1er sept—1an

Dépôt de Glaces françaises et allemandes

La plus grande maison des Etats du Sud, dans ce genre d'affaires,

L. UTER,
No 49......RUE ROYALE......No 49
Entre les rues de la Douane et Bienville.

OFFRE en vente, à de bas prix, et a toujours en main un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrières; beaux tableaux à l'huile, gravures, lithographies coloriées et noires, chromolithographies de toutes grandeurs, cadres pour portraits et tableaux ovales et carrés, de toutes dimensions et échantillons; fournitures pour la peinture à l'huile, à l'aquarelle et au pastel, tapis, nattes, cordons de rideaux, stores de croisées, flèches de rideaux, cordons pour tableaux, glands de soie, albums photographiques, livres de prière, crucifix, objets en bois sculptés, etc.

Un magnifique meuble de salle à manger, en noyer français, sculpté et d'un travail supérieur, à vendre bon marché.

Une attention particulière sera donnée à la restauration des cadres et à l'étamage des glaces.

M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les derniers genres des articles mentionnés ci-dessus, et il recevra [illegible] par chaque steamer. Il invite ses amis et le public à venir visiter son magasin. 29août—

REOUVERTURE DU RESTAURANT PINO,
23......rue St Charles......23

Le soussigné annonce à ses amis et au public que le susdit restaurant et salon d'huîtres vient d'être remis à neuf et est maintenant ouvert et prêt à recevoir sa clientèle envers laquelle il s'efforcera de toujours mériter le patronage. A. CAMORS, 2sept—1m Successeur.

A. BROUSSEAU & Co.,
17......Rue de Chartres......17

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES dites enameled.

ETOFFES A RIDEAUX, dentelles, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLÈCHES, GUIMPES et GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

AVIS AUX FAMILLES.
LEON PALAS,
18......Rue St Philippe......18

A l'honneur d'informer ses nombreux amis qu'il vient de recevoir une grande quantité de VINS de Bordeaux qu'il vendra à $1 le gallon et $2 50 la douzaine de bouteilles, rendues à domicile. 31 août—1m

Assurance de la Vie, POUR TOUT LE MONDE—RICHES ET PAUVRES.

Les primes se paient tous les mois, tous les trois mois, annuellement et semi-annuellement.

Compagnie d'Assurance Louisianaise Equitable de la Vie,

A LA NOUVELLE-ORLEANS, No 142 de la rue du Canal.

La Compagnie, afin de favoriser tout le monde—l'Artisan, le Fermier, le Commis et ceux qui ont de petits revenus—a divisé le paiement des PRIMES en des sommes assez petites pour être mises aisément en réserve. Elle joint ainsi la véritable bienfaisance aux avantages de l'assurance de la vie.

Il sera donc émis des polices dont le paiement peut se faire tous les mois. 7 août—1m—PP

INSTITUTIONS

Institution Lespinasse.

A Fort Washington près de Highbridge, New-York.

Sous la direction de M. A. A. LESPINASSE, gradué de l'Université de Paris, Et de M. V. PREVOST, ancien Principal de l'Institution Chegaray à New-York.

Les Cours recommenceront le 15 septembre

M. Lespinasse continuera à diriger l'étude des langues modernes, et la préparation aux écoles polytechniques, à l'Ecole Navale de West Point.

M. Prévost se charge des sciences pratiques et aura à sa disposition les magnifiques Cabinets de Physique et de Chimie dont il a doté l'établissement.

Circulaires à la Librairie de J. A. Jaquet, [illegible] rue Royale, Nouvelle-Orléans. 3 sept—1m

EXTERNAT POUR LES ENFANTS DES DEUX SEXES, (Dirigé par Mlle C. Chapuis.)
128......RUE ROYALE......128
(Entre les rues Toulouse et St-Louis, vis-à-vis l'Etablissement Moreau.)

Mlle C. CHAPUIS a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves et au public en général que la réouverture de son école est fixée au 1er septembre. Le local est spacieux et bien aéré, et une vaste cour permet de réserver un endroit séparé pour les récréations aux enfants de l'un et l'autre sexe. L'anglais, le français, la musique y sont enseignés avec le plus grand soin à des prix modérés et en rapport avec le degré d'avancement de chaque élève. Mlle Chapuis remercie les familles du bienveillant patronage qu'elles lui ont accordé jusqu'à présent, et sollicite la continuation de la même bienveillance. 29 août—2m—3fps

INSTITUTION DUREL,
234......RUE BOURBON......234
(Entre St-Philippe et Ursulines.)

Réouverture des classes. Mercredi, 1er septembre. 29août—1of.

Université de St Louis.

LA QUARANTIÈME SESSION ANNUELLE —DE— L'UNIVERSITÉ DE ST. LOUIS

Commencera le LUNDI, 6 septembre 1869. Les cours des études offrent aux élèves toutes les facilités d'acquérir une éducation classique et commerciale complète.

RÉFÉRENCES: MM. VON PHUL BROS, E. CONERY & SON, JOHN S. MOORE & CO., JOHN C. ROGERS & CO., AR MILTENBERGER & POLLOCK, Nouvelle-Orléans.

Pour les catalogues, s'adresser au Rév. F. H. STUNTEBECK S. J. Président de l'Université de St Louis, à St Louis, Missouri. —1m

Institut St-Charles, Pour les Jeunes Demoiselles, 101 et 106, rue Bourbon,—Nlle-Orléans.

Les classes recommenceront dans cette Institution le 1er septembre.

Pour plus de détails, s'adresser à l'Institut, ou par la poste, Boîte de la "Renaissance" Lettre H. 27août—1m

Pensionnat de jeunes Demoiselles DIRIGÉ PAR MME V. CARNATZ. No. 267, rue Prytania, encoignure Première.

Mme KARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture de ses classes est fixée au 1er septembre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut ou à la Poste, Boîte No 1463. 27août—1m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an.

Collège Classique et Commercial.
133......RUE QUARTIER......133, Entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs: Edw. C. HAYDEL—Chs. BLETON.

Les pensionnaires, seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv—1an.

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire.

Près d'Alexandria, Louisiane.

Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.

Pour renseignements s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant à Alexandrie, [illegible] 11janv—1an

Propriétés à louer ou à vendre.

A LOUER. LE MAGASIN No [illegible] de la rue du Canal, coin Dauphine. Pour les conditions, s'adresser à B. PFEFFET, No 173 de la rue du Canal.

A VENDRE. UN BEAU MAGASIN EN BRIQUES, situé dans la rue Tchoupitoulas, près Poydras, donnant un loyer de $[illegible] par mois. Pour les détails, s'adresser à G. W. Miller, au No [illegible], Commercial Place. 21 août—

A LOUER. BEAUX APPARTEMENTS MEUBLÉS au premier, CHAMBRES GARNIES avec ou sans PENSION au No [illegible] de la rue Royale.

Avis. On demande, pour le 1er Octobre, à prendre à bail, rue de l'Esplanade ou dans les environs, une MAISON basse ou à étage, ayant cinq à six appartements avec un parterre ou petit jardin. S'adresser à P. O. Jaquet, [illegible] rue Royale [illegible] Ursulines. 3sept—2f

A LOUER. La double maison en briques à trois étages, coin [illegible] Cette propriété est avantageusement [illegible] S'adresser chez A. CARRATERO [illegible] Esplanade. 3sept—2f

DEMANDE. ON demande à louer une maison à étage, située dans le deuxième District, [illegible] pour un prix de $65 à $75 par mois. S'adresser à C. FORTIER, Encanteur, Passage de la Bourse No 46. 1er sept—3f

A LOUER. Le beau MAGASIN à trois étages situé rue Chartres No 48, entre Bienville et Conti—avec les installations à vendre. S'adresser chez PEPIN & TURCOTTE, No 154 Canal, coin Baronne. 22 août—a

A LOUER. Le magasin avantageusement situé, No 176 rue du Canal. Possession sera donnée le 1er novembre prochain. Pour les conditions s'adresser à HILL & BOULIGNY, 21août—1m t t d j No 127 rue Gravier.

Résidence de campagne à vendre, à la Baie St-Louis.

Une magnifique résidence, toute meublée, possédant toutes les commodités de la campagne, wharf, cabane à bains, tonnelle, remise et une immense écurie de louage, avant de vastes et spacieux appartements pouvant loger une nombreuse famille; la propriété est située sur le bord de la mer au milieu d'un superbe terrain se partageant en jardins fruitier et potager, parc, etc. Pour de plus amples détails s'adresser sur les lieux à Henri [illegible], Old Market House, et en ville au bureau de l'ABEILLE. 19août—1m

A LOUER, Tout le HAUT de la Maison avec ses dépendances, situés encoignure Royale et Toulouse, au-dessus du magasin de T. Moreau.

S'adresser au magasin. T. MOREAU, 18 août—1m Coin Royale et Toulouse.

A LOUER. Le vaste édifice à quatre étages, avec WAREHOUSE à quatre étages dans la cour, situé au coin des rues Conti et Chartres. Possession en sera donnée le 1er octobre.

S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No 84, rue Bienville. 10juillet—PP.

MAISON A LOUER.

A louer, rue Robertson, près l'Esplanade, une jolie MAISON à étage, contenant six chambres avec vestibule, cuisines hautes, caves et grand terrain attenant. Possession en sera donnée au 1er septembre. S'adresser à MM. A. BONNEVAL & CO., 14 août—15j No 22 1/2 rue Carondelet.

A LOUER. LA BATISSE à quatre étages et en briques, No 19 de la rue de l'Union. Elle a été occupée par un restaurant pendant plusieurs années et convient pour ce genre de commerce. Elle a vingt-deux chambres à coucher au deuxième, au troisième et quatrième étages. Il y a, au rez-de-chaussée, salon, cuisine, salle à manger, etc. On peut la livrer immédiatement.

S'adresser à JACKSON & MANSON 7août—1m Au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas

Vaste maison à vendre ou à louer A long terme, à des conditions avantageuses.

Cette maison est située rue Royale, entre St Louis et Toulouse. Elle a au rez-de-chaussée trois magasins portant les numéros 121, 123 et 125. Le local, par ses grandes proportions et bonne distribution des appartements et autres chambres, est parfaitement convenable pour un hôtel, une pension bourgeoise, ou une grande famille. S'adresser sur les lieux, au propriétaire. 3août—1m

Plantation à vendre.

A huit milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, rive droite, une terre de quatre arpents de face au fleuve Mississipi, sur cinquante trois ou quatre de profondeur.

Cette terre, l'une des mieux placées qui soient en Louisiane pour une résidence, est très élevée et à l'abri de toute crevasse. Son sol vierge produit en abondance et perfection toute espèce de fruits et légumes. Il s'y trouve une forêt pouvant contenir douze mille cordes de bois et une jeune orangerie de quatre arpents. La pêche y est abondante une partie de l'année. Avec des cultures appropriées elle pourrait produire un revenu supérieur à celui de la meilleure grande habitation.

Ce domaine conviendrait admirablement pour un collège ou un asile, les pensionnaires pouvant eux-mêmes et seulement comme récréation, y cultiver tout ce qui serait nécessaire pour leur entretien.

S'adresser à M. Rinck, propriétaire, sur les lieux. 4juin—

A VENDRE OU A LOUER.

A partir du 1er septembre prochain la grande maison rue des Français, No 86, en face de la Place Washington, Troisième District, ayant en bas un vestibule [illegible]

Loterie Nationale DE L'ILE DE CUBE.

PLAN GÉNÉRAL de VINGT-DEUX TIRAGES qui auront lieu dans le cours des années 1869 à 1870, dans la ville de la HAVANE.

Année.	Tirage	Nos	Jours.	Mois.
1869.	Ordinaire	823	13	Juillet
..	....	824	29	Juillet
..	....	825	14	Août
..	....	826	31	Août
..	....	827	16	Septembre
..	....	828	2	Octobre
..	....	829	19	Octobre
..	....	830	5	Novembre
..	....	831	23	Novembre
	Extraordinaire	832	18	Décembre
1870.	Ordinaire	833	4	Janvier
..	....	834	20	Janvier
..	....	835	5	Février
..	....	836	22	Février
..	....	837	11	Mars
..	....	838	5	Avril
..	....	839	21	Avril
..	....	840	7	Mai
..	....	841	24	Mai
..	....	842	10	Juin
..	....	843	28	Juin

Chaque Tirage sera composé de 20,000 billets. Le nombre de Lots gagnants sera de 500, distribués comme dans les Tirages ordinaires.

Les deux Tirages Extraordinaires seront annoncés en temps opportun.

1 Lot de 200,000 écus équivalant à $100,000
1 Lot de 60,000 [illegible] 30,000
1 Lot de 30,000 [illegible] 15,000
1 Lot de 20,000 [illegible] 10,000
1 Lot de 10,000 [illegible] 5,000
9 Lots de 2,000 écus ou $1,000 [illegible]
20 Lots de 1,000 [illegible] 500 [illegible]
20 Lots de 800 [illegible] 400 [illegible]
456 Lots de 500 [illegible] 250 [illegible]

2 Approximations de $1,000 au numéro précédant, et à celui subséquent au numéro gagnant le Lot de $100,000 ... 2,000
2 Approximations de $400 au numéro précédent, et à celui subséquent au numéro gagnant le lot de $30,000 ... 800
2 Approximations de $200 au numéro précédent, et à celui subséquent au numéro gagnant le lot de $15,000 ... 400
2 Approximations de $200 au numéro précédent, et à celui subséquent au numéro gagnant le lot de $10,000 ... 400
2 Approximations de $200 au numéro précédent, et à celui subséquent au numéro gagnant le lot de $5,000 ... 400

500 LOTS ... $300,000

☞ Si l'un des cinq gros lots échoit au No 20 000, le numéro qui obtiendra l'approximation comme subséquent, sera le No 1; et si le No 1 vient à tirer le Gros Lot, le numéro qui aura droit à l'approximation, comme précédent le No 1, sera le No 20 000.

N. B. Le montant des Lots gagnants sera publié, en écus, deux écus équivalant à une piastre.

Havane, 5 juin 1869. L'Administrateur-Général, FRANCISCO COMPRODON.

Pour toute autre information s'adresser à MM. BORNIO & FRERE, 19 juin—3m No 77 rue Gravier.

LOTERIE DE LA HAVANE.

La PRIME la plus élevée est payée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane, par Bornio & Brother, 27 juin—3m No 77 de la rue Gravier

POMPES A VAPEUR.

REÇU récemment un grand envoi de POMPES AMELIORÉES de Woodward patentées (chambres cuivre et en fer). Pompes à vapeur, sur table, pour pomper l'eau, le sirop ou des liqueurs.

A vendre par DANIEL & JAS D. EDWARDS, Rues Front et Delta, entre celles Gravier et Poydras.

NEUVIÈME ÉTAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle —DU— STAR.

CONFORMÉMENT à la charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. LLOYD R. COLEMAN, Président. CHS. [illegible], Secrétaire.

Assermenté et signé [illegible] JOHN MONTAMAT, Troisième Juge de Paix

Directeurs— LLOYD R. COLEMAN, ADOLPH SCHREIBER, J. P. TODD, ARTHUR FORSTALL, [illegible], J. A. BRASELMAN, BEN GERSON, JOHN L. COBB, GEO. W. LOGAN, Jr., TH. D. [illegible], C. R. BAILEY, J. [illegible], J. PINCKNEY SMITH.

AVIS. M. SAGET annonce à ses amis et au public qu'il est de retour d'Europe avec un bel assortiment D'ARMES A FEU DE SA FABRIQUE de même que des cheminées de fusil si avantageusement connues des chasseurs et qu'il cède à des prix modérés. 22 août—1m 19 Chartres.

AVIS AUX FAMILLES ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL. BIZOT & SISSAC, Boulangerie du Vieux Bassin, No 7, Carondelet Walk.

CES Messieurs offrent en vente, à leur établissement du PAIN de première qualité à raison de six cents la livre, en petite ou en grande quantité à la disposition des acheteurs. Les porteurs de pain de la maison le distribuent aux familles à raison de [illegible] Aussi des BISCUITS de première qualité et de toute espèce, qui seront vendus au dernier prix du marché. 1août—1m BIZOT & SISSAC.

Pianos, Musique ET Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,
46......RUE ROYALE......46.

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que: FAIVRE, JELMINI, BORD, (avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord) PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c., &c.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.

Le tout offert à des prix excessivement réduits. 21mai—1an—mPP

DENTISTES

LE DR. ALLEN, (Dentiste).

A transféré son cabinet au No 12 de la rue Dryades, à proximité du coin de la rue du Canal vis-à-vis du Mechanics' Institute. [illegible] 1er sept—1m

Le Dr. CHARLES E. KELLS DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

$20 Seulement 20.

LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 66, rue Bienville, encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur. 2sept—3m

Dr. MALONEY DENTISTE, No 203 rue St-André, près Magasins, (Quatrième District).

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Les dents des enfants sont de sa part l'objet de la plus grande attention. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX—une médaille en or—pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il refait les vieux râteliers et garantit son travail. 31mai—1an

Changement de domicile. J. A. CASABAVANE, CHIRURGIEN DENTISTE [illegible] RUE DU CANAL [illegible]

LOTERIES.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 3 SEPTEMBRE—CLASSE 2[illegible]

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
19	46	21	3	9	8	16	2	13	24	48	18	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public, et journellement, dans les salons de la Compagnie.

C. T. HOWARD, Président, Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans.

En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 3 septembre 1869.

ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. (Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD......Président.

Loterie de Numéros Simples. GROS LOT......$30,000.

Classe I. Tirage, le SAMEDI, 18 Sept. 1869, à la Nlle-Orléans. —PLAN—

10,000 Billets.......254 lots gagnant

1 lot de $30,000, soit ... $30,000
1 lot de $10,000, soit ... 10,000
1 lot de $6,000, soit ... 6,000
10 lots de $1,000, soit ... $10,000
50 lots de $200, soit ... 10,000
164 lots de $100, soit ... 16,400

LOTS D'APPROXIMATION.

9 lots de $200 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $30,000, soit ... $1,800
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera les lots de $10,000, soit ... $900
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera les lots de $6,000, soit ... $900

254 lots s'élevant à ... [illegible]

Billet entier $12; demi-billet, $6; quart de billet $3; huitième de billet, $1 50.

Explication des lots d'approximation.

Les neuf unités restantes de la même dizaine de numéros qui gagneront les trois premiers lots, auront droit aux lots d'approximation. Exemple: si le billet No 1,246 gagne le lot de $30,000, les billets Nos 1,241, 1,242, 1,243, 1,244, 1,245, 1,247, 1,248, 1,249 et 1,250 auront chacun droit à $200. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront chacun droit à $100. Si le billet No 450 gagne le lot de $6,000 les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront chacun droit à $100 et ainsi de suite conformément au susdit plan.

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes des billets doivent être adressées à CHAS. T. HOWARD, président, Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans. 5mars—

Aux Imprimeurs.

On a besoin d'une certaine quantité de MIGNONNE qui a déjà servi. S'adresser au bureau de l'Abeille. 17août—☞

Cercles à Coton en fer.

10,000 PAQUETS EN MAGASIN. 20,000 PAQUETS ATTENDUS

J. J. McCOMB, propriétaire de la patente et fabricant des célèbres Cercles Arrow et du Cercle de [illegible] ancien résident de cette ville, demeurant aujourd'hui à Liverpool [illegible] cercles qui sont faits du meilleur fer anglais [illegible] quantités pour répondre à la demande [illegible] Etats cotonniers.

Les facteurs, les marchands de la campagne et les planteurs peuvent en acheter, en lots, à des prix raisonnables.

H. N. BARTLETT, R. W. RAYNE, Agents. 22août—1m Au No 46 de la rue Carondelet.

Chaudières à Sucre.

UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et fonte, de la célèbre fonderie de Messieurs R. & J. RANKIN & Cie, de Liverpool. A vendre par M. A. DE LIZARDI, 4août—3m—PP No 25 rue Carondelet.

MANUFACTURE A VAPEUR De Châssis, Persiennes et Portes, ENCOIGNURE ST-CHARLES ET CLIO NOUVELLE ORLEANS.

GEO PURVES Propriétaire.

La Manufacture du Sud à meilleur marché [illegible] IMMENSE REDUCTION DE PRIX [illegible]

CERCLES A BALLES DE COTON.

[illegible] cercles en fer "L'ALLIGATOR" [illegible]

AVIS. Le soussigné a formé une société sous la raison de J. LEVOIS & JAMISON, [illegible] 21 juillet 1869. J. LEVOIS, J. JAMISON. 2août—1m

Divers. Divers

TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde et américaine [illegible] CORDE FAITE A LA MACHINE—en rouleaux [illegible] CERCLES EN FER, des meilleures marques. CORDAGE DE MANILLE—de toute grandeur. FOURNITURES DE NAVIRES, ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE, RÉSINE, BRAI, GOUDRON.

Constamment en magasin, et à vendre, en lots aux prix des acheteurs, par MARSHALL J. SMITH, No 51 de la rue Carondelet.

BOUTEILLES de 6 au gallon [illegible] à vendre par E. J. HART & CO., 73, 75 et 77, rue Tchoupitoulas.

McCloskey, Bigley & Co., MARCHANDS DE CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE, ANGLAIS, CANNEL et PEYTONA No 168 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Ils approvisionnent les bateaux à vapeur, les presses et les plantations, par contrats ou cargaisons de bateaux, et les familles à des prix raisonnables. Ils livrent le charbon Cannel Peytona à 90 cents. 22août—1m

EDWARD BEALS, Jr......ALPHONSE LAINE
BEALS & LAINE, Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur. Bureaux: [illegible] Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée. [illegible]

A VENDRE. Une des meilleures groceries, située dans le [illegible] District, faisant actuellement de bonnes affaires. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, rue Conti, No 220, encoignure Villeré. 29 août—

Grocerie à vendre pour cause de changement de commerce.

Une GROCERIE bien achalandée, ayant une bonne clientèle [illegible] Conditions libérales. [illegible] entre Joséphine et St. Andrew. 28 août—2f

Grocerie à vendre.

A vendre, pour cause de maladie, une Grocerie située à l'angle des rues St-Philip et Bourbon. [illegible] Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser sur les lieux. 27 août—

Confiserie à vendre.

A VENDRE à l'amiable, une confiserie, avec sa [illegible] crème à la glace, située coin Canal et [illegible] Premier District. [illegible] S'adresser sur les lieux. 18août—1m

SUCRE EN MORCEAUX.

500 barils d'excellent SUCRE RAFFINÉ, cassé en morceaux, de R. L. & A. STUART (New York). A vendre en lots à la convenance des acheteurs, par EDWARD J. GAY & CO., 15 août—3m 27, rue du Camp.

TRANSFERT DE MAGASIN.

S. B. CHURCHILL & BRO. Successeurs de Taylor & Churchill, ONT transporté leur stock de Quincaillerie et de Coutellerie du No 41 de la rue des Magasins au No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette, où ils offrent aux marchands et aux planteurs des articles à un bon marché qui ne saurait manquer de les satisfaire—

500 Fusils fins, à deux coups à 15 20 $25.
50 [illegible] paires Chaînes Traite à 75 c la paire.
1000 Charrues assorties à $4 50 pièce.
1000 doz. Couteaux de table à $3 5, $6 la douz.
100 douz. Haches fines à $14 la douz.
500 Carabines fines à 10 15 $20.
500 douz. Herses en acier à $8 la douz.
1000 douz. Couteaux et Fourchettes à 1, 2, $3 la douz.
1000 doz. [illegible] anglaises fines à 12.15 $18.
500 douz. Eperons à $6 la douz.

Serrures, gonds, [illegible] et un assortiment complet d'articles de charpentier, et tout ce qui se rattache à la quincaillerie. [illegible]

—Egalement—

100 jeux Quilles simples et doubles à $5.
100 doz. Colliers de mulets à 9 à $12 la douz.
100 douz. Visières à $[illegible] la douz.
500 doz. Attelles à $5 la douz.
1000 Selles McClelland à $4

S. B. CHURCHILL & BRO. No 81 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Lafayette. 1er sept—1m

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE Pour la Machine à Coudre de Grover & Baker,

Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.

Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane. 21 août—3m PP

Julius Loeffler (Successeur de CHAS. LOEFFLER.) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'Installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker.

Candélabres, etc, au fer fondu.

No. 128, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 25 août—1an Nouvelle-Orléans.